

CAP

MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES

Plus connu sous le nom de plombier, le titulaire du CAP Monteur en Installations Sanitaires intervient pour installer, mettre en service, modifier ou dépanner une installation d'eau sanitaire. Ses champs d'intervention sont variés : du compteur d'eau à l'installation de salles de bains, en passant par les piscines, fontaines, jets d'eau, arrosages automatiques, traitement domestique des eaux et protection incendie.

■ Enseignements hebdomadaires

Enseignement général

Français

Histoire - Géographie

Mathématiques

Sciences Physiques - Chimie

Langue Vivante

Éducation esthétique

Éducation Physique et Sportive

Enseignement Technique et Professionnel

Activités Professionnelles

Prévention, Santé, Environnement

Accompagnement Personnalisé

Le lycée dispose
d'un internat filles et garçons



■ **Admission** - Après la classe de 3^{ème} de Collège, de SEGPA, et 3^{ème} Prépa Métiers, fortement motivés par le secteur bâtiment et la vie de chantier. La saisie des vœux se fait dans l'établissement d'origine, puis l'affectation académique par procédure informatisée sur capacités d'accueil définies.

■ **Qualités requises** - La précision et l'adresse manuelle sont indispensables à l'exercice de ce métier. Une bonne résistance physique, la rapidité manuelle, l'esprit d'initiative et la polyvalence sont des qualités complémentaires.

■ Descriptif de la formation

Réalisation et mise en œuvre

- Planter, équiper et poser les appareils sanitaires,
- Façonner, poser et assembler les réseaux fluidiques (acier, cuivre, PER, PVC),
- Raccorder les appareils aux conduits et réseaux électriques et fluidiques.

Contrôle et mise en service

- Vérifier la conformité de l'installation,
- Réaliser les essais et contrôles,
- Mettre en service l'installation,
- Diagnostiquer les dysfonctionnements,
- Effectuer la maintenance ou le dépannage sur les installations.

■ Période de formation en milieu professionnel

14 semaines réparties sur les 2 années.

■ Débouchés professionnels

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de plomberie (intervention sur des compteurs d'eau, installation de salles de bains, de piscines...).

Dans les immeubles d'habitation, industriels ou commerciaux, il effectue des opérations :

- de raccordement de canalisations du réseau d'eau à différents appareils sanitaires, systèmes industriels, installations privées...
- de travaux de remise en état (réparation de robinets, résolution de problèmes de fuite d'eau, remplacement d'appareils...).

■ Poursuites d'études

- CAP Monteur en Installations Thermiques,
- Mentions ou formations complémentaires en 1 an (Maintenance en équipement thermique individuel...),
- Brevet Professionnel Équipements sanitaires,
- Brevet Professionnel Métiers de la piscine,
- Baccalauréats Professionnels de la filière Énergie (pour les élèves les plus motivés).